

Droit à la déconnexion : l'application Calldoor boucle un tour de table de 200 000€ et annonce sa participation au salon Mobility for business

Les Français sont de plus en plus « accros » aux nouvelles technologies et plus particulièrement aux smartphones. Ainsi, en 2015, plus de 20 millions de ces petits appareils se sont vendus en France et l'on note que les Français ont regardé cette même année les écrans de leur smartphone 900 millions de fois par jour cette année-là, selon une étude Deloitte.

Ces chiffres ont aussi un impact de plus en plus grand sur le lieu de travail des Français. Selon une étude IFOP de 2014, 62% des cadres supérieurs se déclarent dépendants à leur smartphone et plus de 70% des cadres jugent que la connexion permanente accroît leur charge de travail. Bref, tout le monde prend conscience des excès parfois néfastes des smartphones dans le quotidien des salariés, et donc de leurs employeurs. Le droit à chacun à la déconnexion est un sujet d'actualité.

Dans ce contexte, [Calldoor](#) propose aux employeurs et à leurs salariés une solution innovante, concertée et intelligente pour garantir le droit à la déconnexion et favoriser la "digital detox". Levée de fonds, présence au salon Mobility for Business 2016, développements : la startup fait le point sur ses réussites récentes et ses projets à venir.



Une actualité en mouvement pour la startup ED2, éditrice de Calldoor

- Après la bourse French Tech obtenu grâce au soutien de BPI en début d'année, la startup annonce l'obtention d'une subvention du Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou Charentes. Le total des levées de fonds depuis novembre dernier s'élève ainsi à 200 000€. La société ne s'arrête pas là puisqu'elle continue la recherche de levée de fonds (auprès de business angel et/ou de fond d'investissement) avec comme objectif de lever 500 000€ pour la fin de l'année.

- Calldoor sera présentée au salon Mobility for business, les 8 et 9 novembre prochain, porte de Versailles, sur le stand E46 - village mobile up, dans sa globalité, avec ses projets d'optimisation et d'agrandissement. L'interaction entre ordinateur et smartphone sera exposée et détaillée pour que le public puisse réellement tester le produit.
- Calldoor est la première pierre à l'édifice d'un catalogue de solutions liées à la déconnexion, le premier pas vers de futures offres adaptées à chaque public et à chaque besoin spécifique lié à la déconnexion.

Calldoor : mettre une porte entre deux mondes



Calldoor permet ainsi d'accompagner les employeurs à la mise en place d'une charte mobile afin de favoriser d'une part la productivité et la concentration des employés dans l'enceinte de l'entreprise et, d'autre part, d'encourager leur déconnexion en dehors de l'espace de travail pour entretenir leur vie sociale et personnelle.

Edouard Mongrand commente :

Les salariés peuvent de leur côté retrouver des activités extra travail et se sentir déculpabilisés car c'est dans la politique de l'entreprise de se déconnecter.

Adaptée pour les smartphones Android, l'application Calldoor a été conçue pour répondre aux besoins de toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité.

Simple d'utilisation, elle se paramètre et se gère rapidement via un espace web dédié afin de permettre aux entreprises de limiter l'usage des smartphones de leurs salariés selon la politique mobile et aux managers de mieux gérer leur budget téléphonie tout en augmentant le bien-être au sein de l'entreprise.

A noter qu'avant tout abonnement, les entreprises bénéficient d'un essai gratuit afin de tester le service. A cette offre sur-mesure, s'ajoute la disponibilité d'un interlocuteur dédié afin de les accompagner au mieux.

Pour en savoir plus

Site internet : <http://www.calldoor.net>

Dossier de presse : <http://www.relations-publiques.pro/wp-content/uploads/2016/03/dossierdepressecalldoor.pdf>

Contact presse

Edouard Mongrand

E-mail : edouard.mongrand@ed2.fr

Tél. : 05.59.43.54.55